

Le MAG d'Arpajon

Numéro 6 : Septembre 2015

www.arpajonsurcere.com



Les bénévoles des associations arpajonnaises font leur rentrée

[LE MAGAZINE DES ARPAJONNAIS]





[EDITO]

A l'heure où les premiers signes de l'automne commencent à apparaître, où la rentrée scolaire marque la fin d'un été particulièrement chaud, nous pouvons revenir sur les divers événements qui ont marqué cette période, et, au premier rang d'entre eux, les « Arpajonnades », notre fête communale, recentrée depuis l'an dernier sur la place. La météo déplorable l'an passé a fait place à un dimanche ensoleillé cette année pour accueillir la première « fête de la truffade », initiative particulièrement appréciée par la diversité des concours organisés et la bonne humeur engendrée par les exploits des cuisinier(e)s et des dégustateurs.

L'affluence exceptionnelle a obligé les bénévoles du comité d'animation et de l'association des commerçants, qui organisaient l'évènement, à des prouesses d'adaptation tout au long de cette journée qui a marqué les esprits. Je ne doute pas que la préparation de la fête 2016, déjà entamée, nous offrira la confirmation de l'attractivité grandissante de la 2^{ème} fête de la truffade.

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce succès, et au très nombreux public qui a su apprécier ces animations, jusqu'au feu d'artifice final qui a rassemblé une foule impressionnante au bord de la Cère.

Le festival Eclat a investi Arpajon avec un spectacle de la programmation

officielle qui s'est déroulé sur les terrains de la Vidalie et a connu un plein succès.

Je veux souligner également le succès grandissant du marché dominical en juillet et août qui a vu, cet été, un nombre croissant de vendeurs, d'acheteurs, habitués et touristes confondus.

La municipalité réfléchit aux évolutions souhaitables afin d'améliorer l'accueil des commerçants forains et des clients et d'accompagner ainsi son développement.

Cet automne verra les travaux prévus pour la création des 2 parkings destinés à augmenter la capacité de stationnement au profit des usagers. Ce sont près de 70 places supplémentaires qui seront ainsi créées dans le centre d'Arpajon, aux abords de la résidence de la Cère et du centre technique municipal.

Le nouveau plan de gestion des ordures ménagères, avec la mise en place, par la CABA, de points d'apports volontaires dans la zone rurale et l'achèvement de la conteneurisation des rues du centre, devra permettre un meilleur tri de nos déchets, notamment du verre. J'en appelle au civisme de chacun pour respecter notre environnement et utiliser ces nouveaux dispositifs avec soin, sans dépôt sauvage comme nous le constatons trop souvent.

Dans le mois d'octobre sera lancée la concertation avec les propriétaires et exploitants agricoles utilisateurs des nombreux chemins ruraux de la commune. Des réunions par secteurs seront programmées à cet effet. Animées par la chambre d'agriculture, elles nous permettront d'actualiser la carte de ces chemins et d'adapter certains d'entre eux aux nouveaux besoins de déplacement et de loisirs.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

*Votre Maire,
Michel ROUSSY*

[ETAT CIVIL]

NAISSANCES

Titouan VILLEBONNET, le 9/02 - Maïwenn ICHER, le 28/02 - Eden REINARD, le 28/02 - Elina VABRE REGERAT, le 8/03 - Noah ALGO, le 18/03 - Manon MAS, le 29/03 - Jean PETRONILLI-CHAUVOIS, le 13/04 - Islam BOUKHNAZER, le 20/04 - Charlotte AUTIXIER, le 30/04 - Camille LAYBROS, le 1^{er}/05 - Hélène LAMOUREUX, le 12/05 - Baptiste BLANC, le 13/05 - Lou BECUWE, le 17/05 - Maelys AUSSET, le 3/06 - Nolhan SEREC, le 5/06 - Noémie GRAU, le 14/06 - Lino MARTINIE, le 15/06 - Enoha LE FRANC, le 20/06 - Lola BOISSIERE, le 21/06 - Clarisse GOUNET, le 27/06 - Mathéo SERRES, le 6/07 - Ornella GARCIN, le 6/07 - Jaden DE-ROUSSIN, le 27/07 - Jean FABREGUES, le 31/07 - Enora DELBOS, le 12/08 - Maïssa MALDEREZ, le 23/08

MARIAGES

- Bastien HAAKMAN et Edith BOYER, le 25/04
- Cyril CLERMONT et Christelle UTRERA, le 27/06
- Fabien PORTEFAIX et Anne-Sophie PAPON, le 4/07
- Julien LAPORTE et Karine JENTHON, le 11/07
- Cédric GIRE et Carole CEAUX, le 18/07
- Sébastien OUTREVILLE et Stéphanie GRATIO, le 8/08
- Lionel CUMINGE et Marie BIDOLI, le 22/08
- Giovanni VIAENE et Chloé MOLES, le 29/08
- Benoit SUC et Marion COMBAUD, le 29/08
- Bernard JANNIERE et Monique VAURS, le 29/08
- Thomas CROUZATIER et Elodie ROCAZEL, le 5/09

DÉCÈS

François MERCIER - André GANDILHON - Ginette FICHE - Odette PERRET - Maurice LETANO - Gérard CONRIE - Marthe SCHERDING - Jean-François APCHER - Robert BONNAUD - Josette MURATET - Jean GUIDERDONI - Maurice ROQUESSOLANE - Germaine CHAPOULADE - Eric PELLETIER - Hélène DAVAL - David FINEL - Jean VIEYRES - Raymond VIALARD - Dylan GRACIA - Gérard BOYER - Louise BESSE

MARIE-THÉRÈSE VIGIER-SOUQ NOUVELLE DIRECTRICE DE L'EPHAD



Marie-Thérèse Vigier-Souq a pris ses fonctions de directrice de la Résidence de la Cère en remplacement de M^{me} Zaham.

Cadre territorial expérimenté, M^{me} Vigier-Souq a dirigé la MAPAD de la Jordanne pendant 10 ans et assuré des responsabilités de direction en matière de ressources humaines dans les services de la ville d'Aurillac.

Elle a consacré ses premiers jours à la rencontre et à l'écoute des résidents, de tous les agents et des familles. Elle reste disponible pour les familles qui souhaitent la rencontrer.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités.

[ECONOMIE]

UN POLE BOIS A ARPAJON

Deux entreprises du bois sont installées, dont l'une depuis un an, l'une à côté de l'autre à la sortie d'Arpajon sur Cère, route de Rodez. La scierie Bonhomme et la menuiserie Bouysse ont des activités très complémentaires, allant par exemple de la forêt jusqu'à la maison en bois, la cuisine intégrée ou des meubles.

Les Ets Bonhomme emploie 14 personnes à la scierie de Plainadiou, auxquelles il convient de rajouter environ 6 personnes en sous-traitance forestière pour l'abattage, le débardage et le transport du bois. Ce dernier provient très majoritairement du Cantal.

La scierie produit notamment du bois d'œuvre transformé pour la construction et les métiers du bâtiment. Elle commercialise des produits bruts ou semi-finis pour les artisans et même les particuliers. Elle fait partie du groupement de 8 scieries « AVENIR BOIS ENERGIE » qui utilise les chutes pour les recycler en produits destinés au chauffage pour des immeubles collectifs (HLM d'Arpajon sur Cère, Hôpital d'Aurillac, etc...).

Le développement de l'entreprise se fait actuellement vers le sud-ouest. Plus des deux tiers de la production quitte le département. Pour demeurer compétitif, de nouveaux investissements sont prévus afin d'améliorer la productivité, la capacité d'adaptation à l'évolution de la demande, la souplesse et la rapidité d'exécution dans la qualité.



Maxime Bonhomme et Christophe Bouysse

La menuiserie Bouysse, créée en 1957, s'est installée à Arpajon-sur-Cère voilà un an et emploie actuellement 18 personnes sur site. Son activité consiste en la transformation complémentaire de tous bois pour la construction, la charpente, les menuiseries extérieures (portes d'entrées, fenêtres...) et intérieures (escaliers, salle de bains, agencements...), la conception, la fabrication et la pose de maisons en bois (clés en mains), la fabrication de tout objet en bois, cuisines, etc.

Elle possède un bureau d'études pour notamment la conception, les études techniques et l'élaboration des plans d'exécution tant pour les maisons à ossatures bois que les cuisines ou toute autre fabrication.

La proximité de ces entreprises complémentaires les confortent chacune sur ses marchés pouvant aller jusqu'à effectuer des offres conjointes. Elles souhaitent développer cette complémentarité. Dans un environnement économique compliqué, ces entreprises ne cessent d'investir afin de s'adapter à l'évolution de la demande et innover pour rester compétitives.

COLLECTE DES DECHETS : TOUS AUX BACS OU AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

A partir du 12 octobre, la collecte des déchets évolue ! De nouveaux conteneurs et des Points d'Apport Volontaire (PAV) vont être déployés sur les secteurs urbain et rural d'Arpajon-sur-Cère.

Dans le cadre de sa démarche d'optimisation de la gestion des déchets, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac poursuit la mise en place de conteneurs et de PAV sur l'ensemble de son territoire, rural et urbain.

A Arpajon-sur-Cère, de nouveaux conteneurs et des points d'apport volontaire sont en cours de déploiement. Le nombre de bacs est ainsi renforcé sur l'ensemble de la commune et notamment sur la partie urbaine, où toutes les rues seront désormais équipées de conteneurs. En effet, 6 voies étaient encore collectées en sacs : Rue Louis Dauzier, Avenue Milhaud, Rue Félix Ramond, Rue Jean Toyre, Avenue du Général Leclerc, Place de l'église. L'installation de bacs bleus pour les emballages/papiers et de bacs marrons pour les ordures ménagères vont permettre de conteneuriser ce secteur.

80% des foyers d'Arpajon-sur-Cère habitant les parties les plus urbanisées de la commune disposeront ainsi de bacs de regroupement. Les 20% restants, en secteur rural, disposeront de points d'apport volontaire. 8 sont en cours d'installation à Senilhes, Lentat, Carsac, Couffins, La Pépinière, Lapeyrusse, Les Granges, Le Cambon. Chaque PAV est constitué de trois colonnes : verre, journaux/magazines et

emballages.

Tous les habitants concernés par ces nouvelles consignes en secteur rural vont recevoir la visite du service Environnement de la CABA qui les informera en porte-à-porte. Cette rencontre est également l'occasion de fournir des sacs de pré-collecte pour transporter facilement les déchets recyclables jusqu'au PAV. Les bacs bleus seront eux retirés au plus tard fin octobre.

Ce nouveau mode de collecte permet d'optimiser l'organisation des tournées et de les harmoniser sur l'ensemble du territoire communautaire. Il permet aussi de faciliter le tri sélectif puisque tous les produits recyclables les plus courants peuvent être déposés et triés en un seul point de regroupement. Par avance, merci de ne rien déposer au pied des PAV. Jeter vos déchets en vrac dans la colonne appropriée. Pour les autres déchets, la CABA met à votre disposition deux déchetteries (cf. encadré).

La disposition et le litrage des bacs et des PAV ont été définis en concertation avec la commune. Une évaluation sera réalisée après quelques semaines d'utilisation pour ajuster le volume, le nombre ou le positionnement si nécessaire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Environnement de la CABA au 04.71.46.86.30 ou contact@caba.fr

LE DEPOT EN DECHETTERIE

La Communauté d'Agglomération met également à la disposition des habitants de ses 25 Communes, deux déchetteries : une à l'Yser (Aurillac) et une aux Quatre-Chemins (Naucelles). Elles sont ouvertes du lundi au samedi, sans interruption de 8h30 à 18h30. Le dépôt est gratuit pour les particuliers, facturé pour les professionnels.

Que dépose-t-on en déchetterie ?

- le papier (propre)
- le carton (propre et vide)
- les emballages ménagers
- le verre
- les cartouches d'imprimante
- l'huile de friture, de vidange
- les gravats
- la ferraille
- les encombrants (meubles, matelas...)

- les déchets verts (tontes, branches...)
- le bois (non traité).

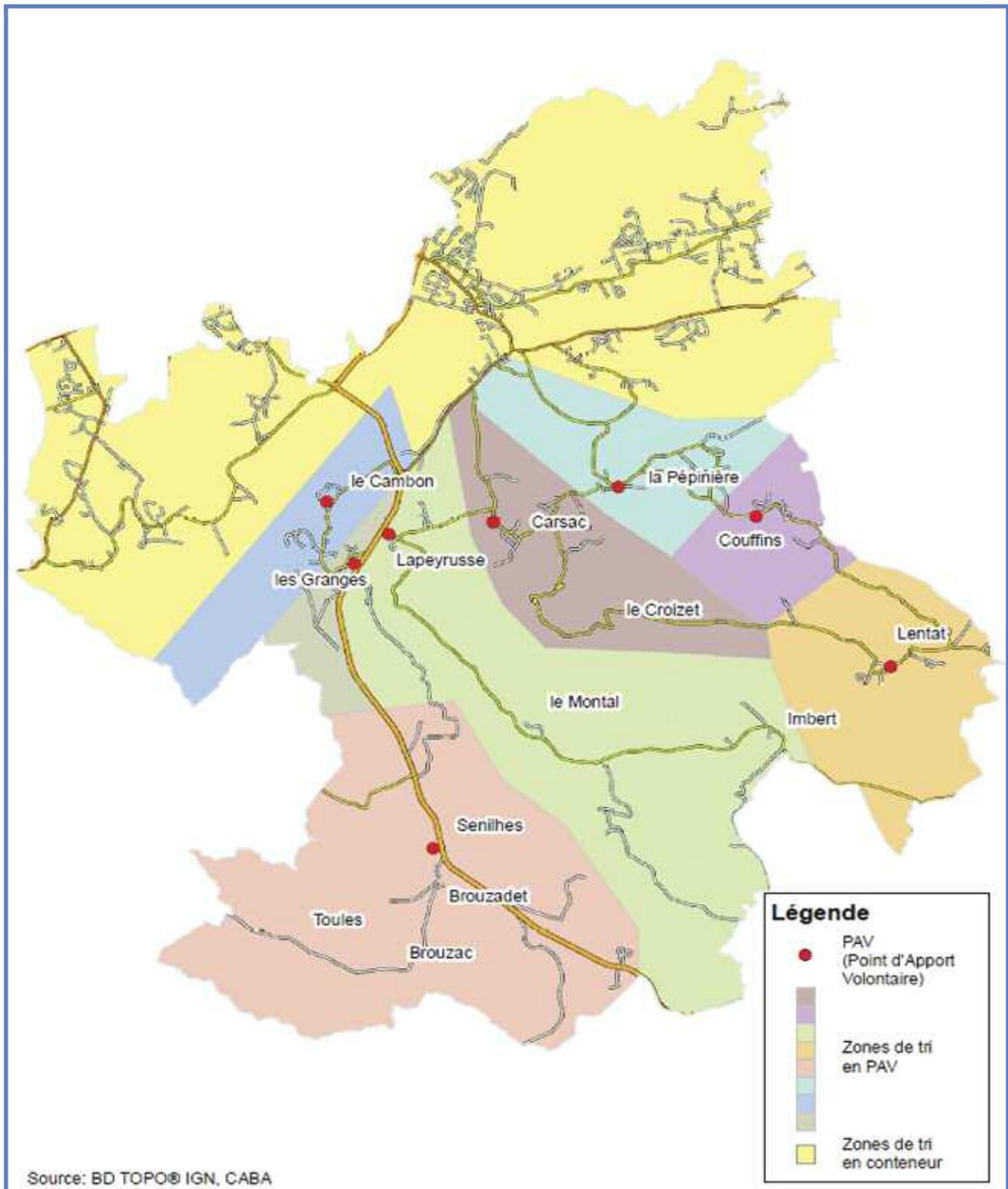
UNIQUEMENT AUX QUATRE-CHEMINS

- les D3E - Déchets d'équipements électriques et électroniques (petit électroménager, informatique, audio/vidéo/téléphonie, outillage, jouets/loisirs)
- les DDS - Déchets Diffus Spécifiques tels que les produits de bricolage, d'entretien, de jardinage.

Attention :

- les piles sont à déposer dans les bornes spécifiques (mairies et lieux publics, grandes surfaces)
- les médicaments sont à rapporter à la pharmacie.
- les pneus, bouteilles de gaz, ampoules basse conso et certains équipements électroniques ou d'électroménager sont à rapporter auprès du revendeur.

NOUVELLE ORGANISATION DU TRI SUR LA COMMUNE EMPLACEMENTS DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE





Repas des Aînés - Janvier 2015

L'ENQUÊTE DE TERRAIN

A Arpajon sur Cère, les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent plus de 20 % de la population, les plus de 75 ans (11 %) et les plus de 90 ans (1 %). Quel est le profil des aînés vivant actuellement sur le territoire ? Dans quelles conditions vivent-ils ?

Comment anticiper les besoins et les préférences des personnes vieillissantes pour y répondre de façon adéquate ? Autant de questions qui ont incité la municipalité, au travers de sa commission Solidarité-Personnes âgées-Handicap, à engager une réflexion sur l'accompagnement des personnes âgées à domicile.

L'objectif de cette étude est de repérer leurs besoins en termes d'aménagements spécifiques, de services, d'information mais aussi de lien social afin de mieux cibler la politique sociale de la municipalité. Une réflexion sera également menée auprès des partenaires afin d'apporter des réponses adaptées et innovantes (professionnels de santé, para médicaux, sociaux, CLIC, services publics, bailleurs, associations de services, d'animation, bénévoles...).

Mieux prendre en compte les personnes âgées dans la ville, c'est être aussi à l'écoute de leurs besoins et de leurs aspirations.

C'est la raison de notre démarche participative que nous voulons promouvoir en nous appuyant sur les conseils des professionnels qui entourent les personnes âgées.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les résultats de l'enquête effectuée en février dernier auprès d'un échantillon représentatif de la population des plus de 75 ans. Une synthèse des premiers travaux d'évaluation et d'analyse pilotés par le groupe de travail municipal et une première ébauche de projets ou d'actions qui se concrétiseront à court ou à moyen terme.

QUELQUES REPÈRES...

SUR LA POPULATION SENIOR ARPAJONNAISE

SOURCE INSEE	2009	2011	2014
Population totale	6 009	6 144	6 423
+ 65 ans (en %)	17.50	17.85	20.24
+ 75 ans (en %)	8.07	8.23	9.48
+ 90 ans (en %)	0.59	0.60	1.07

Forte accélération entre 2011 et 2014 (génération du baby-boom) et notamment des personnes très âgées : le nombre de personnes de + de 90 ans a presque doublé en 3 ans

LE MOT DES ÉLUS (MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE)

Les éléments recueillis apportent un véritable éclairage à la politique d'action sociale de la commission municipale et du CCAS pour les années à venir.

Ils permettent de renforcer la dynamique partenariale avec l'ensemble des acteurs gravitant autour du maintien à domicile.

Cette démarche renforce la démocratie locale à travers une réflexion collective sur la place de chacun dans la ville et tout particulièrement les personnes âgées.

Le partenariat engagé avec un établissement scolaire a inscrit cette action dans une démarche éducative très intéressante tant du point de vue des élèves, que des enseignants ou des

élus.

La municipalité d'Arpajon tient à remercier tout particulièrement :

- les arpajonnais ayant accepté de se livrer à l'enquête
- les professionnels de santé, infirmiers et kinés de la commune
- M^{me} Ruéda (GRETA), M^{me} le Proviseur ainsi que les enseignants du lycée Raymond Cortat (M^{me} Champagne, M. Bienaimé)
- les élèves et M^{me} Toire.

TE DE SES SENIORS...

Le comité de pilotage (5 élus membres de la commission) a fait le choix de réaliser l'état des lieux en menant une enquête auprès de la population (personnes âgées de plus de 75 ans). La méthode choisie a été l'entretien individuel au domicile. Son contenu a reposé sur des critères pertinents que sont les déplacements, l'habitat, les services, la vie sociale.

Ces personnes avaient la possibilité de compléter une «boîte à idées».

Un échantillon de 74 personnes (46 personnes seules et 28 vivant en couple) a été sélectionné, de manière aléatoire en utilisant les critères du sexe, de la tranche d'âge et de la situation géographique sur la commune.

Un partenariat avec le GRETA et le Lycée Raymond Cortat...

Pour la mise en oeuvre de cette enquête, un partenariat a été effectué avec le GRETA des Monts du Cantal et le Lycée Raymond Cortat. L'étude a été confiée à M^{me} Laurence Toire, stagiaire de la formation professionnelle du GRETA. L'enquête a été réalisée par une classe de Bac professionnel

«Accompagnement et services à la personne» du Lycée Raymond Cortat.

Les élèves ont procédé à l'enquête auprès de l'échantillon de la population ciblée, durant la semaine du 23 au 26 février 2015.



La formatrice, les élèves et les élus

QUI SONT LES AÎNÉS CHOISIS POUR L'ÉTUDE ?

	75-80 ans	81-85 ans	86 ans et plus	Total
Femme seule	5	8	19	32
Homme seul	2	1	3	6
Couple	14	7	0	21
Total	21	16	22	59

**59 personnes
ont accepté de répondre
au questionnaire.**

**54 % des personnes interrogées
sont des femmes seules,
dont 32 % ont + de 86 ans**



LE LOGEMENT

Les seniors arpajonnais sont bien ancrés dans leur territoire :

- 87 % sont propriétaires de leur habitation (80 % de leur maison, 7 % d'un appartement) et 13 % sont locataires.
- 83 % estiment que leur logement est adapté à leur situation (proximité des services) et 90 % adapté à leurs besoins (chauffage, escaliers...).
- Majoritairement, ils souhaitent conserver leur logement actuel.
- 93 % d'entre eux ne veulent pas déménager pour un logement plus adapté.
- Peu souhaitent intégrer une maison de retraite. 2 % d'entre eux se disent réalistes et s'en tiennent à un **«je ne sais pas ; plus tard peut-être si mon état le justifie»**.
- 23 personnes ont déclaré d'ailleurs n'avoir jamais visité la Résidence de la Cère.



- Plus de logements adaptés aux seniors.
- Plus d'informations sur les aides concernant l'aménagement du logement.



VIE QUOTIDIENNE - SERVICES

Les seniors arpajonnais sont relativement autonomes jusqu'à un âge avancé :

- majoritairement ils font leurs courses, préparent leurs repas et entretiennent leur domicile seuls.
- 34 % utilisent les services d'aide-ménagère à domicile (48 % pour les + de 86 ans).
- L'entraide familiale joue un rôle très important.
- L'entretien des espaces extérieurs pose problème.
- En matière de soins à domicile, 45 % font appel à des services extérieurs (50 % des + de 86 ans) ;
- 70 % déclarent connaître le système de téléassistance, seulement 17 % en bénéficient.
- 23 % seulement connaissent l'existence du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination du Bassin d'Aurillac).



- Développer des services de portage de repas, de courses, de médicaments à domicile.
- Aides pour le petit bricolage.
- Information sur la téléassistance.



TRANSPORT - MOBILITE

L'enquête fait apparaître une assez grande autonomie des seniors.

- Seulement 17 % des seniors ont des problèmes pour se déplacer, du fait de perte d'autonomie ou de l'absence de transports adaptés à leur situation.
- Les personnes de 70 à 80 ans utilisent majoritairement leur véhicule personnel.
- Les + de 80 ans (27 %) sont souvent conduits par un tiers (famille ou voisinage).
- 25 % utilisent les transports en commun.
- Pour 72 %, ils correspondent à leurs besoins.
- Les seniors déclarent se déplacer régulièrement à pied.



- Limitation de vitesse non respectée.
- Déplacements rendus difficiles par le stationnement anarchique
- Aménager des espaces verts en périphérie
- Mettre plus de bancs

Commentaires des professionnels de Santé

L'expertise des professionnels était une étape incontournable. 2 cabinets d'infirmiers et de kinés ont apporté les commentaires suivants :

- les habitants de la périphérie ont le plus de difficultés pour se déplacer (proposition de navette gratuite)
- quant à eux, ils relèvent des problèmes de stationnement devant le domicile des patients.



VIE SOCIALE

- 70 % des personnes déclarent être à la fois suffisamment occupées et satisfaites de leurs activités.
- 63 % des activités se font à domicile (cartes, crochet, jeux de société...).
- A contrario, un tiers des personnes ont exprimé un sentiment d'ennui et de solitude.
- 100 % des personnes reçoivent la visite d'un membre de leur famille, d'amis ou de voisins et ont quelqu'un sur qui compter.



- Prévoir des visites à domicile
- Proposer des services
- Effectuer un suivi régulier des besoins
- Proposer des animations (ateliers...) et les diffuser largement

Cette enquête a fait apparaître un réel besoin pour les personnes âgées d'être consultées, que leur point de vue soit pris en considération lors de l'élaboration des politiques sociales.

Les séniors arpajonnais se disent privilégiés. Ils sont en grande majorité propriétaires de leur habitation principale et bien entourés par leur famille, leurs amis et voisins. Leur cadre de vie est agréable, à proximité d'Aurillac, leur permettant ainsi l'accessibilité à des commodités (commerces, services de santé...).

Un consensus très fort apparaît : le souhait de vivre le plus longtemps possible à son domicile. Toutefois des problèmes majeurs subsistent : inadaptation de certains logements, difficultés de déplacement.

Même si les activités proposées par la commune (repas de Noël, colis à domicile, marché de Noël...) sont très appréciées, ils sont encore en demande de lien social et de plus de contacts directs. Ils sont aussi nombreux à souhaiter plus d'informations (service, aides, animations...).

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

Mieux comprendre les aspirations de nos aînés, faire émerger des idées nouvelles, évaluer notre politique et établir des préconisations pour l'action municipale, tels sont les objectifs fixés selon 3 axes majeurs :

Contribuer au bien vieillir :

- Préconiser un habitat favorable au vieillissement : favoriser, en lien avec les bailleurs sociaux, la construction de logements adaptés associés à des services et accompagner dans l'aménagement du logement.
- Développer l'offre de services : des services existent mais paraissent insuffisants.
- Améliorer le cadre de vie.

- Favoriser les déplacements.

- Mener des actions de prévention et d'éducation à la santé.

Favoriser le lien social des personnes âgées :

- Rompre l'isolement et la solitude : créer des espaces et des temps de rencontre adaptés aux souhaits.

- Favoriser leur vie sociale, valoriser leur potentiel (échanges intergénérationnels...), susciter le bénévolat.

Associer les acteurs du territoire :

- Mettre en synergie des réseaux de professionnels (de santé, EHPAD, domicile, services publics (La Poste), associations d'animation et de bénévoles.

LES PROCHAINES RÉALISATIONS

- Le projet de portage de repas à domicile est actuellement à l'étude, en lien avec la Résidence de la Cère et l'association ESEP 15.

- Une réflexion est engagée entre Logisens et la Résidence de la Cère, dans le cadre de la construction de logements adaptés en centre bourg (proposition de services : restaurations, animations...).

- La municipalité poursuit ses travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, d'aires de stationnement supplémentaires, d'aménagement de chemins piétonniers, de pose de bancs supplémentaires.

- Des animations adaptées aux souhaits et aux horaires ont

été programmées pour les mois à venir.

- Un guide pratique, recensant les aides et les services existants, va être édité ; des informations à destination des personnes âgées seront diffusées sur le site internet.

- Des réunions d'information et de prévention vont se poursuivre en lien avec le CLIC sur des temps et des espaces variés (Maison de retraite, Centre Social).

- Nous réfléchissons avec la Directrice de l'EHPAD, le Président et la Directrice du Centre Social au «Développement social local, enjeux de prévention et solidarités entre les âges sur les territoires» thème de réflexion de la Fédération Nationale des Centres Sociaux.

LES PROJETS À L'ÉTUDE

- Rechercher les modalités pratiques de livraison à domicile des produits des commerçants arpajonnais.

- Ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur : faire émerger des initiatives novatrices permettant aux habitants, aux professionnels de bénéficier d'espaces ou de services nouveaux et aux résidents de maintenir leur rôle social et leur lien avec leur environnement habituel

- Utiliser les techniques de communication pour assurer un suivi et une prévention en matière de santé (e-santé).

- Favoriser les déplacements dans le cadre de manifestations ponctuelles (repas des Aînés par exemple...)

- Etudier la possibilité de rapprocher des demandes de lo-

gements de certains publics (étudiants, jeunes travailleurs) avec l'offre potentielle d'accueil chez une personne âgée isolée.

- Poursuivre le développement d'activités (sports, loisirs, culture) et d'actions intergénérationnelles.

- Initier aux nouvelles technologies de l'information.

A travers toutes ces actions au services de nos Aînés, notre volonté est de construire une ville du «Bien Vieillir Ensemble» qui porte haut les valeurs de solidarité et offre à chacun, quel que soit son âge, les conditions de son épanouissement.

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SUR LA VOIRIE

DEPLACEMENTS DOUX

Deux chemins piétonniers ont été réalisés avec le concours des services techniques de la commune et une partie des prestations exécutées par une entreprise. L'un, **Allée de Conros** entre le nouveau giratoire de la déviation de Conros et la RD 617 (route de Roannes) et l'autre de **Roquetorte à Lazouquière**.

Ces réalisations vont faciliter les cheminements sur ces deux secteurs, en toute sécurité.

ESPACE CENTRE BOURG - ZONE 30

La fin des travaux du centre social a permis, avec tous les aménagements extérieurs : murs périphériques, stationnements, arrêts minutes, cheminements piétons et un nouvel arrêt de bus aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Pour accentuer la sécurité aux abords de cet établissement, la collectivité a réalisé un plateau surélevé au niveau du carrefour de la route départementale n° 58 (en direction de Carbonat) et la rue de la cité du Puy Gioli.



Chemin piétonnier de Roquetorte

La zone 30, en entrée du centre-bourg, débute à partir de ce nouvel aménagement.

PLAN D'ACCESSIBILITE DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS

Le programme d'aménagement planifié se poursuit et permet chaque année de faciliter un peu plus le déplacement des personnes à mobilité réduite. L'équipe municipale a consacré plus de **400 000 €** d'investissement pour ces travaux.

RÉAMÉNAGEMENTS



Rue du Planestiou

Rues du Planestiou, des Crozes et des Camps : La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac avait réalisé des travaux de reprises sur les réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement en 2014.

Cette année, la commune a programmé la réfection totale des voiries avec la création de trottoirs sur certaines zones. Cela favorisera et sécurisera les déplacements piétonniers des habitants du secteur et plus particulièrement les enfants qui cheminent vers les transports scolaires ou urbains.

Rue du Puy Gioli : Cette voie a été complètement restructurée suite à la construction des logements collectifs, du centre social et du commerce de coiffure. Elle dessert les propriétés adjacentes ainsi que le jardin public de la maison de la petite enfance.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES BÂTIMENTS

Un nouveau préau à l'école

Après la réalisation du Centre social, le programme de travaux bâtiment a été consacré cette année, au groupe scolaire, avec la création d'un nouveau préau et la transformation de l'ancien en salle multi-activités. L'origine de ce projet est née de la volonté de l'équipe municipale de supprimer l'ancien « préfa » de la cours principale dans lequel se déroulaient des activités physiques scolaires ou péri-scolaires. L'ancien préau situé entre les deux bâtiments principaux représente un emplacement central et facilement adaptable. De plus, son futur aménagement permettra de mettre aux normes d'accessibilité les entrées adjacentes. Les travaux de gros œuvre, charpente et couverture ont été confiés aux entreprises et



l'aménagement intérieur en cours de réalisation, aux services techniques de la commune. La disponibilité de ce nouvel espace multi-activités est prévue pour la fin de l'année. Le nouveau préau, construit dans la continuité du bâtiment récent existant, a été réalisé dans l'été et permet depuis la rentrée d'abriter les enfants lors des intempéries. Ces opérations représentent un investissement total de **180 000 €**.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU COMMUNAL

Ce programme d'entretien est reconduit chaque année afin de préserver et de maintenir un niveau d'entretien optimum de l'ensemble du réseau de voirie de la commune. Cette année, la collectivité a augmenté ce chapitre pour le porter à **160 000 €**.

Les travaux consistent à réaliser de nouveaux revêtements en enduits superficiels (bicouche ou tricouche) après un reprofilage de la chaussée en grave émulsion ou en tout-venant, ou à exécuter des travaux plus ponctuels de point à temps.

Le programme a été réalisé durant les mois de juillet et de septembre sur les voies communales suivantes : allée des Tilleuls, antenne du Square Claude Bernard, chemin de Parrot, allée du Couderc, antenne des Granges, chemins des Baudières et du Fanga, allée de Conros, place de Roquette, rues Hyppolyte Dejou, du Mont Mouchet, voies de Brouzadet, de Madelbos, de Carsac, d'Imbert, du Bousquet et du giratoire Redondette à la zone du Bousquet.



Voie de Madelbos

Dans le cadre de la réalisation de la déviation de Conros, il était convenu entre le Conseil Départemental et la commune d'Arpajon-sur-Cère que la route départementale n°58 desservant Conros et Crespiat, serait transférée dans le domaine public communal et inversement pour la voie communale dite allée de Conros. Cette convention administrative s'accompagne d'une réfection totale de l'ancienne section de la route départementale.

En collaboration avec le Syndicat Départemental d'électrification du Cantal et France-Télécom, la Commune a réalisé les travaux d'enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens (électrique, éclairage public et téléphone) entre les mois d'avril et septembre, pour un montant total de **145 000 €**. Parallèlement, les services techniques de la commune ont

réalisé deux nouveaux arrêts de bus avec abris (l'un au carrefour dit de l'étang et l'autre dans le village de Crespiat), un espace pour les containers et la reprise d'un mur dans Crespiat. La réfection totale de la chaussée est réalisée par une entreprise avec un renforcement en grave émulsion et un enduit bicouche général dont le coût représente **110 000 €**.

Création d'aires de stationnement supplémentaires

Suite à l'étude et au diagnostic sur le stationnement sur le centre bourg d'Arpajon-sur-Cère, l'équipe municipale a opté dans un premier temps, pour la création de deux zones complémentaires de stationnement afin de dégager de la disponibilité sur les parkings prisés de la place de la République, de l'Église et du foirail.

Un premier parking d'une trentaine de places sera réalisé à côté du bâtiment des services techniques municipaux dont l'utilisation devra être privilégiée par les salariés des organismes et commerces du centre ville.

Le second est prévu face à la maison de retraite, à l'arrière de l'école sur une partie de l'espace vert existant (propriété de la commune). Ce dernier, d'une quarantaine de places, sera plus particulièrement dédié aux personnels travaillant sur le groupe scolaire (enseignants et personnel communal).

D'un montant d'environ **30 000 €**, les travaux seront réalisés par les services techniques dans l'automne pour une mise en service en fin d'année.

Rappelons qu'en terme de stationnement, la collectivité a réalisé en début d'année, un parking à côté de la salle de Crespiat destiné aux utilisateurs de cette dernière. Ce projet a pu se concrétiser grâce à la collaboration de M. Jean-Pierre Delsérieys que nous remercions vivement.



Parking de Crespiat

[TRIBUNES]

Arpajon Cap 2020

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu et nos enfants ont pu retrouver un groupe scolaire rénové avec notamment l'installation d'un nouveau préau, positionné dans la continuité de l'école de musique ; l'ancien préau situé lui entre les deux bâtiments va être transformé en une salle multi-activités.

Cette année nous avons un effectif de 332 enfants en élémentaire et 165 en maternelle, c'est 18 enfants de plus que l'année passée. Parallèlement, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont maintenus et développés grâce à l'accompagnement de bénévoles mais aussi du Centre Social d'Arpajon. Soulignons que l'état maintient son aide financière dans ce domaine, ce qui permet à notre commune d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et sans aucune charge financière pour les familles.

Cette période de rentrée va aussi voir l'organisation des élections du Conseil Municipal Jeunes (CMJ), permettant à ceux qui seront élus, de découvrir l'engagement civique. Les élus travaillent collectivement au projet d'accueil de la petite enfance afin d'offrir aux Arpajonnais(es) un panel complet de prise en charge, du plus petit au plus grand.

Nous sommes à votre écoute pour qu'Arpajon soit une ville où la qualité de vie s'améliore sans cesse.

Arpajon Avenir

Quelques informations utiles concernant notre commune :

Tout d'abord le départ de la Directrice de la maison de retraite d'Arpajon M^{me} ZAHAM qui était en poste depuis l'ouverture et la nomination d'une nouvelle directrice M^{me} Marie-Thérèse VIGIER qui travaillait à la Mairie d'Aurillac et qui a pris ses fonctions le 03/08/2015.

Suite à notre intervention des bancs du Champ de Foire ont été remis en état pour une utilisation normale. Concernant le carrefour de l'Avenue Jean Jaurès, la rue du Puy de Vours et la rue du chauffour, plusieurs riverains nous ont alertés sur la dangerosité de la circulation (visibilité et vitesse excessive et stationnement gênant d'un fourgon).

Des problèmes de stationnement commencent à se profiler aux abords du centre social avec un manque évident de places de parking, à chaque nouveau projet nous insistons sur le stationnement et chaque fois nous ne sommes pas entendus !!!

Un petit mot concernant les élections régionales qui vont se dérouler les 6 et 13 décembre, il s'agit d'un enjeu important pour notre département, mobilisons-nous et ne soyons pas à contre-courant.

Avec la Gauche Citoyenne

Après bien de tergiversations et de palabres, nous obtenons (enfin et à peu près) satisfaction à notre demande légitime de « lieu d'accueil » pour notre groupe.

Après un cheminement un peu compliqué vers l'arrière de la Mairie, vous pourrez nous rencontrer (Ch. MAZIERES et JP. RUMIN) pour échanger, vous exprimer et proposer.

N'hésitez pas à nous contacter « en amont » de votre visite pour nous permettre de préparer avec vous ces rencontres du lundi.

Ch. MAZIERES : 06 / 70 / 37 / 11 / 72
JP. RUMIN : 06 / 86 / 73 / 63 / 79

Ci-dessous, nos permanences pour l'année 2015 (lundi de 18h à 20h) :

- 14/09/2015
- 28/09/2015
- 12/10/2015
- 26/10/2015
- 09/11/2015
- 16/11/2015
- 30/11/2015
- 14/12/2015

Théâtre Cos'Arts
«Chacun sa croix»

11/10 à 15h00 - La Vidalie

Orchestre d'Auvergne

16/10 à 20h30 - La Vidalie

Rapatonadas

8/11 à 17h30 - Centre Social

Téléthon

5/12 - La Vidalie

Marché de Noël

20/12 - La Vidalie

Réveillon

31/12 - La Vidalie

Directeur de publication
Michel Roussy

Rédacteur en Chef
Sylvie Boudou

Comité de Rédaction
Les Elus

Crédit photos : Gilbert Roche

Conception / Réalisation
Mairie 15 130
Arpajon-sur-Cère
Tél : 04 71 63 67 83
Fax : 04 71 64 68 04
www.arpajonsurcere.com
mairie-arpajonsurcere@wanadoo.fr
ISSN 2275-1858
Imprimerie :
ALBEDIA Tirage : 3 400 ex.
Papier PEFC